

Madame Yaël Braun-Pivet
Présidente de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Paris, le 4 décembre 2025

Objet : Soutien à l'abrogation du Code noir et à l'inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour.

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,

À l'approche de la réunion des Présidents au cours de laquelle sera fixé l'ordre du jour de la prochaine séance d'initiative parlementaire, je souhaite attirer votre attention sur la proposition de loi visant à abroger définitivement le "Code noir", déposée notamment par les députés Max Mathiasin et Olivier Serva.

Je vous écris aujourd'hui, car l'abrogation du "Code noir" est un combat qui me tient profondément à cœur ; et parce qu'avec l'équipe du film *Furcy, Né libre*, que j'ai réalisé, nous pensons qu'il y a une urgence morale à ce vote. L'urgence n'est peut-être pas celle du calendrier, mais celle de la cohérence, de la dignité et de la mémoire

L'abrogation formelle du "Code noir", près de trois siècles après sa promulgation, constituerait un geste historique et nécessaire : un acte de clarté républicaine affirmant que la France regarde son histoire en face pour mieux rassembler.

Furcy, Né libre, qui sortira le 14 janvier 2026 au cinéma, retrace le combat de Furcy, né à La Réunion, qui consacra vingt-sept années de sa vie à lutter contre l'esclavage et faire reconnaître son statut d'homme libre et son humanité par la justice française en 1843.

Ce film est né d'un engagement intime : celui de transmettre une histoire trop souvent méconnue, et de contribuer, à ma mesure, à une réflexion collective sur ce que notre pays souhaite porter en héritage. En retraçant le parcours de Furcy, le film met en lumière une vérité essentielle : certaines pages de notre histoire, même lorsqu'elles semblent appartenir à un passé lointain, continuent de produire leurs effets symboliques dans notre présent.

Le "Code noir", bien qu'inapplicable, reste un texte qui contredit profondément la dignité humaine et les valeurs républicaines les plus fondamentales. Sa présence, même purement formelle, rappelle un passé de déshumanisation que notre société aspire pleinement à dépasser.

La sortie du film en janvier crée, sans l'avoir recherché, une convergence rare :
– un moment culturel capable de toucher un large public, de l'Hexagone aux Outre-mer ;
– une mobilisation citoyenne autour de la mémoire, de la justice et de la dignité ;
– l'opportunité, pour l'Assemblée nationale, de poser un geste symbolique fort et attendu.

Au fil des avant-premières, nous avons pu mesurer combien cette question résonne auprès des jeunes, des enseignants, des associations, des familles, et combien elle ouvre un espace d'écoute et de réparation symbolique. L'examen du texte en janvier donnerait une portée civique et pédagogique considérable à ce moment de mobilisation.

Je vous serais profondément reconnaissant si l'examen de cette proposition de loi pouvait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance d'initiative parlementaire. Ce vote constituerait un acte fort, fédérateur et profondément républicain.

Je reste naturellement à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos équipes, pour tout échange complémentaire, et je serais honoré de pouvoir vous rencontrer si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Abd Al Malik

Réalisateur

Abd Al Malik

Avec le soutien de l'équipe du film *Furcy, Né libre*

- Eric Jehelmann, Producteur, Jerico Films
- Etienne Comar, Producteur, Arche Film
- Alexandre Mallet-Guy, Distributeur, Memento